



Mr le Directeur de la DDTM,  
Mr le directeur de l'OFB,  
Mr le directeur de la DREAL,  
Mr Le Directeur de HAROPA PORT Rouen  
Mr Le maire de Rouen, président de la Métropole de Rouen,  
Mr le Préfet,

25/04/2023

Comme vous le savez nos associations ont à cœur de lutter contre la pollution industrielle. L'actualité récente nous alarme de plus en plus sur la situation de nos nappes phréatiques et sur la qualité de nos eaux potables.

En particulier, le suivi régulier des eaux de la Seine est indispensable. Il convient donc de la maintenir avec une surveillance régulière, voire renforcée, des eaux et en particulier de celles de darse aux bois.

Comme cette surveillance régulière des eaux de la darse par la DDTM existait avant l'incendie ; il nous semblerait donc aberrant, et inadmissible qu'elle ne soit pas maintenue à l'avenir.

Il nous semble certain que la DDTM (en copie de ce mel) ayant été l'une des rares administrations de notre point de vue ayant bien fait son travail, avec une vraie transparence lors de l'incendie. Elle a effectivement tout le soutien de nos associations, puisque son suivi régulier, a entre autres, permis de déterminer la signature chimique de l'incendie.

En effet, le suivi continu dans le temps permet de pouvoir démontrer l'évolution de la pollution, puisque nous avons l'avant, le pendant et l'après. Il est donc impératif de continuer et de maintenir la surveillance de ce site, si proche des sites industriels et SEVESO.  
Pouvez donc nous rassurer que tel et bien le cas ?

Notre interrogation vient du fait que dans un échange, de façon très surprenante, Mr Bernard Cousin, Directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, a répondu par mail, en date du 4 avril dernier : « **Concernant l'eau, il n'y a pas d'autres analyses de la DDTM que celles faites en octobre 2019 sur la darse. Elles sont publiées. Depuis le CODERST de mars 2020, le sujet est en stand-by, la procédure judiciaire se poursuivant. L'ARS confirme que les analyses d'eau potable suite à l'incendie sont toutes en ligne** ».

Que devons-nous comprendre ? Une procédure judiciaire empêcherait-elle la promesse de suivi de l'impact pollution de la catastrophe de Lubrizol à l'endroit de rejet des eaux de l'incendie ? Ce serait un comble pour la transparence du dossier... Nous ne pouvons y croire !

Nous restons persuadés, en toute logique, que des analyses sur la darse au bois ont été faites par vos différents services. Pouvez-vous nous fournir les résultats de celles-ci, ou nous indiquer un lien internet afin de pouvoir les consulter, en toute transparence ?

En attente de vous lire, veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Mr Bruno LECLERC, Président de l'UVL

Mr Pierre Emmanuel BRUNET, président ROUEN RESPIRE



**Union des Victimes de Lubrizol**

Mairie / Place Brévière

76440 FORGES-LES-EAUX

[uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com](mailto:uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com) / Tél : 06.11.31.13.17